



Canadian Society for Medical Laboratory Science
Société canadienne de science de laboratoire médical

Rapport sur l'emploi des professionnels de laboratoire médical

Un an après la certification 2020

Version : Final (3.0)
Dernière révision : Le 28 avril 2022

Table des matières

1. Sommaire

- Objectif du sondage
- Participants
- Méthodologie
- Résultats
- Conclusions principales

2. Introduction au sondage sur l'emploi des diplômés récemment certifiés : 2020

- Objectif du sondage
- Conception historique du sondage
 - Tableau 1 : Liste chronologique des changements au sondage
- Diffusion du sondage
- Taux de participation
 - Tableau 2 : Taux de participation au sondage
- Situation des membres
- Considérations relatives à l'inclusion des données

3. Données démographiques relatives à la formation

- Lieu de formation
 - Tableau 3 : Formation des ALM par province
 - Tableau 4 : Formation des ALM par établissement
 - Tableau 5 : Formation des TLM par province
 - Tableau 6 : Formation des TLM par établissement
- Formation antérieure
 - Tableau 7 : Formation antérieure des ALM
 - Tableau 8 : Formation antérieure des TLM

4. Situation d'emploi

- Situation d'emploi un an après la certification
 - Tableau 9 : Emploi des ALM à leur niveau de certification
 - Tableau 10 : Raisons pour lesquelles les ALM ne travaillent pas à leur niveau de certification
 - Tableau 11 : Emploi des TLM à leur niveau de certification
 - Tableau 12 : Raisons pour lesquelles les TLM ne travaillent pas à leur niveau de certification
- Nombre de postes au niveau de certification
 - Tableau 13 : Nombre de postes au niveau de certification des ALM
 - Tableau 14 : Nombre de postes au niveau de certification des TLM
- Nature de l'emploi
 - Tableau 15 : Nature de l'emploi des ALM
 - Tableau 16 : Nature de l'emploi des TLM
- Période requise pour trouver un emploi au niveau de certification
 - Figure 1 : Emploi des ALM à leur niveau de certification de 2016 à 2020
 - Figure 2 : Emploi des TLM à leur niveau de certification de 2016 à 2020

5. Données démographiques relatives à l'emploi

- Lieu de travail
 - Tableau 17 : Lieu de travail des ALM
 - Tableau 18 : Lieu de travail des TLM
- Discipline
 - Figure 3 : Discipline des ALM de 2016 à 2020
 - Figure 4 : Discipline des TLM de 2016 à 2020

6. Recherche de travail

Méthodes de recherche d'emploi

Figure 5 : Méthodes de recherche d'emploi des ALM

Figure 6 : Méthodes de recherche d'emploi des TLM

Facteurs d'attrait envers l'emploi

Figure 7 : Critères d'attrait envers l'emploi des ALM

Figure 8 : Critères d'attrait envers l'emploi des TLM

Données démographiques sur les déménagements

Tableau 19 : Données démographiques sur le déménagement des ALM

Tableau 20 : Migration provinciale des ALM

Tableau 21 : Données démographiques sur le déménagement des TLM

Tableau 22 : Migration provinciale des TLM

Expérience de travail antérieure

Tableau 23 : Expérience de travail antérieure des ALM

Tableau 24 : Expérience de travail antérieure des TLM

7. Recherche de travail continue

Rétention des employés

Tableau 25 : Données démographiques relatives à la rétention des ALM

Tableau 26 : Données démographiques relatives à la rétention des TLM

Participants à la recherche d'un nouvel emploi

Figure 9 : Participants ALM à la recherche d'un nouvel emploi

Figure 10 : Raisons motivant les ALM à rechercher un nouvel emploi

Figure 11 : Participants TLM à la recherche d'un nouvel emploi

Figure 12 : Raisons motivant les TLM à rechercher un nouvel emploi

8. Satisfaction des PLM – un an après la certification

Méthode d'évaluation de la satisfaction

Satisfaction des ALM

Figure 13 : Taux de satisfaction des ALM

Tableau 27 : Données relatives à la satisfaction des ALM

Satisfaction des TLM

Figure 14 : Taux de satisfaction des TLM

Tableau 28 : Données relatives à la satisfaction des TLM

1. Sommaire

Objectif du sondage :

Ce sondage examine les tendances d'emploi des professionnelles et professionnels de laboratoire médical (PLM) qui ont réussi l'examen de certification de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) au cours d'une année donnée. Les renseignements sur l'emploi mettent l'accent sur l'expérience des participants un an après leur certification et le cheminement suivi pour atteindre leurs objectifs, ainsi que les barrières et les éléments facilitateurs. Le sondage donne une indication des besoins du marché du travail pour les PLM et il fournit des informations pour les employeurs, les programmes de formation et les étudiants qui songent à entrer dans la profession.

Participants :

Ce rapport d'analyse comprend les adjointes et adjoints de laboratoire médical (ALM) et les technologistes de laboratoire médical (TLM : généralistes, en génétique clinique et en cytologie) qui ont réussi leur examen en 2020, et fait une comparaison par rapport aux années précédentes. Les taux d'emploi sont déterminés un an suivant la réussite de l'examen en 2020. Dans l'ensemble, 1 059 diplômés certifiés individuels ont passé l'examen de certification en 2020, enregistrant un taux de participation de 21 % (221/1 059 : ALM = 14 %, 56/403; TLM = 25 %, 165/656). Le nombre d'ALM récemment certifiés a diminué de 129 personnes en 2020 par rapport à l'année 2019. Les taux de participation sont également légèrement inférieurs tant pour les ALM que pour les TLM.

Méthodologie :

Le sondage a été administré par SurveyMonkey environ 12 mois suivant la date de certification des participants.

Résultats :

Un total de 86 % (48/56) des ALM ont indiqué qu'ils avaient un emploi au moment du sondage, dont 77 % occupaient un poste à leur niveau de certification; 71 % occupaient un poste à leur niveau de certification après trois mois, dont 21 % occupaient un poste permanent. Après six mois, cette donnée a augmenté à 90 %, dont 37 % occupaient un poste permanent. En général, le taux d'emploi des ALM à leur niveau de certification est de 10 % supérieur pour le groupe de diplômés de 2020 par rapport à celui de l'année précédente, et cette tendance a maintenu son élan pendant les 5 dernières années. Les moyennes sur 5 ans des postes permanents et temporaires obtenus par les ALM dans la première année s'établissent à 68 % permanents et à 32 % temporaires. Ces chiffres sont demeurés constants, dans la marge d'erreur, au cours des 5 dernières années. Un taux de 36 % des participants ALM ont indiqué leur préférence de rester dans le même service au sein de la même organisation pendant plus de 5 ans. Cette donnée a diminué de 10 % par rapport à l'année précédente, mais toujours en harmonie avec la moyenne sur 5 ans.

En ce qui concerne la tendance des employeurs à recruter des diplômés ALM récemment certifiés afin de pourvoir des postes moins sécuritaires, comme on l'a noté au cours des années précédentes, cela demeure plus ou moins le cas. En se servant des TLM comme point de repère, les ALM demeurent plus susceptibles d'occuper un emploi temporaire (13 %) ou occasionnel (25 %) à titre d'emploi principal. Cependant, les ALM de 2020 étaient 14 % plus enclins à travailler à temps partiel; cette préférence influencerait également la décision d'accepter des postes considérés comme étant moins sécuritaires. Qui plus est, 52 % des ALM ont indiqué une préférence pour travailler à temps plein, avec une marge d'erreur

de 14 %. En fait, 40 % travaillent à temps plein; ce chiffre, bien qu'il soit faible, est dans l'intervalle des taux de satisfaction.

Un total de 98 % (159/163) des TLM ont indiqué qu'ils avaient un emploi au moment du sondage, dont 99 % occupaient un poste à leur niveau de certification. Dans l'ensemble, 97 % des TLM ont indiqué que leur emploi correspondait à leur niveau de certification, ce qui est conforme aux quatre années précédentes. Parmi les TLM employés à leur niveau de certification, 77 % ont obtenu un poste dans une période de trois mois, dont 46 % étaient permanents. À six mois, ce chiffre s'est élevé à 93 %, dont 63 % étaient permanents.

Un total de 31 % des TLM participant à ce sondage ont indiqué leur désir de rester dans le même service au sein de la même organisation pendant plus de 5 ans. Les participants du groupe de 2020 qui souhaitaient rester dans la même organisation, mais qui avaient déjà changé de service représentent une augmentation de 8 %, s'élevant à 14 %, par rapport à la moyenne des 3 années précédentes.

Conclusions principales :

- Les taux de satisfaction à l'égard de l'emploi des ALM et TLM demeurent conformes avec les moyennes sur 5 ans, soit de 81 % et 85 %, respectivement.
- Dans l'ensemble, les tendances d'emploi des ALM et TLM restent constantes par rapport aux années précédentes.
- Un an après la certification, une grande proportion d'ALM (44 %) et de TLM (52 %) étaient employés au même endroit où ces professionnels ont complété leur stage clinique, ce qui démontre l'influence que leur formation a exercée sur les possibilités d'emploi. Par opposition au [rapport](#) de 2021 de la SCSLM sur la santé mentale, les ALM et TLM certifiés en 2020 étaient moins enclins à mentionner leur recherche d'un nouvel emploi par rapport à l'organisation globale.
- Le nombre de TLM qui recherchaient un nouvel emploi en vue d'obtenir un plus grand nombre d'heures a diminué et on a observé une augmentation de TLM souhaitant travailler moins d'heures. Bien que ces données se situent dans l'intervalle de la moyenne sur 5 ans, elles correspondent aux prévisions de l'impact de la pandémie de la COVID-19 sur la main-d'œuvre.
- Le choix des « hôpitaux » à titre de lieu de travail des ALM en 2020 a augmenté de 12 % par rapport à la moyenne sur 5 ans. Quoique la tendance d'emploi des ALM au cours des cinq dernières années s'oriente vers un milieu hospitalier plutôt qu'un labo/clinique privé, on a noté un changement plus prononcé en 2020.
- Une proportion inférieure de postes permanents à temps plein et à temps partiel était disponible pour les ALM. Toutefois, aucune diminution de postes permanents n'a été évidente, en général. Cela suggère la perception d'emplois permanents-occasionnels.

2. Introduction au sondage sur l'emploi des diplômés récemment certifiés : 2020

Objectif du sondage :

Ce sondage examine les tendances d'emploi des professionnelles et professionnels de laboratoire médical (PLM) qui ont réussi l'examen de certification de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM) au cours d'une année donnée. Les renseignements sur l'emploi mettent l'accent sur l'expérience des participants un an après leur certification et le cheminement suivi pour atteindre leurs objectifs, y compris les barrières et les éléments facilitateurs. Le sondage donne une indication des besoins du marché du travail pour les PLM et leurs employeurs, et il fournit des informations pour les employeurs, les programmes de formation et les étudiants qui songent à entrer dans la profession.

Conception historique du sondage :

Tableau 1 : Liste chronologique des changements au sondage

Diffusion	Certification	Commentaires
2014	2013	L'évaluation et le remaniement du sondage ont été initiés avec des changements mineurs aux questions au cours de l'année civile de 2015. Les données cueillies pendant l'année civile de 2014 et auparavant peuvent ne pas être comparables aux questions actuelles du sondage.
2015	2014	Des changements au sondage ont été apportés.
2016	2015	Les processus internes ont été actualisés et la méthodologie du sondage a été examinée. Des changements supplémentaires ont été apportés en 2017 sans incidence notable sur la structure des questions. Renommé le Sondage sur l'emploi des diplômés récemment certifiés.
2017	2016	La méthodologie du sondage a été améliorée, entraînant environ le doublement du taux de participation.
2018	2017	La question « Occupez-vous un poste dans le même service au sein de la première organisation pour laquelle vous travaillez depuis la remise de vos diplômes? » a été ajoutée au sondage.
2022	2020	Rapport de la SCSLM sur l'emploi – un an après la certification

Diffusion du sondage :

Le sondage a été diffusé à l'ensemble des candidates et candidats qui ont réussi l'examen de certification de la SCSLM dans l'année précisée, et a été administré par SurveyMonkey environ 12 mois suivant la date de certification des participants. Ces derniers ont été invités à participer par courriel selon une liste générée par la base de données iMIS.

Taux de participation :

Les adjointes et adjoints de laboratoire médical (ALM) et les technologistes de laboratoire médical (TLM : généralistes, en génétique clinique et en cytologie) qui ont réussi l'examen de certification de la SCSLM en 2020 sont compris dans l'analyse. Un total de 1 059 diplômées et diplômés individuels se sont présentés à l'examen de certification en 2020, soit un taux de participation de 21 % (221/1 059 : ALM = 14 %, 56/403; TLM = 25 %, 165/656). Le nombre d'ALM nouvellement certifiés a diminué de 129 personnes en 2020 par rapport à 2019. Les taux de participation sont aussi légèrement inférieurs à ceux des années précédentes tant pour les ALM que les TLM, une conclusion soulignée dans le rapport de l'année dernière.

Tableau 2. Taux de participation au sondage

	2016	2017	2018	2019	2020
Adjointes et adjoints de laboratoire médical (ALM)	160	146	117	94	56
Réussites de l'examen ALM	625	590	684	532	403
Technologistes de laboratoire médical (TLM) généralistes	203	229	188	193	160
TLM en génétique clinique	5	8	5	8	4
TLM en cytologie diagnostique	2	4	5	4	1
Total de TLM	210	241	198	205	165
Réussites de l'examen TLM	632	616	636	652	656

Les sous-groupes de TLM ont été combinés aux fins d'analyse en raison de la grande majorité étant TLM généralistes. Ce processus correspond à l'analyse des années précédentes. Les réponses aux questions du sondage ne sont pas obligatoires, donc certaines valeurs « n » (nombre de participants) varient d'une question à l'autre.

Situation des membres :

La majorité des diplômés étaient membres de la SCSLM au moment du sondage : 73 % (41/56) d'ALM et 78 % (127/163) de TLM.

Considérations relatives à l'inclusion des données :

- Tout changement aux méthodes d'analyse ou à la présentation de données a été appliqué rétroactivement pour chaque année représentée dans le rapport, afin de permettre une comparaison pertinente par rapport aux années précédentes.
- Dans certains cas, les participants n'ont pas répondu à chaque question contenue dans le sondage. Les réponses individuelles recueillies n'ont pas été exclues au motif qu'elles provenaient d'un sondage incomplet.
- Un examen des réponses dupliquées provenant de la même adresse IP est décrit dans le rapport de 2019. Les conclusions soutiennent que la duplication d'une adresse IP ne justifie pas en elle-même l'exclusion d'un ensemble de données.

3. Données démographiques relatives à la formation

Lieu de formation :

En ce qui concerne les ALM, 93 % (52/56) ont reçu leur formation au Canada, et le reste à l'étranger. L'Ontario est demeuré la province où le plus grand nombre de participants ont été formés, à 45 %. Cette tendance est constante au cours des 5 dernières années (**Tableau 3**). Cependant, les données démographiques en Ontario ont changé. Les participants aux années précédentes avaient choisi Medix le plus fréquemment comme leur établissement d'enseignement, mais ce n'était pas le cas pour le groupe de 2020. Par contre, plusieurs établissements à l'échelle du Canada ont contribué plus équitablement à la formation des ALM, dont plusieurs se trouvent en Ontario (**Tableau 4**).

Tableau 3. Formation des ALM par province

	2016		2017		2018		2019		2020		Moy.
Alberta	30	19 %	30	21 %	16	14 %	11	12 %	11	20 %	17 %
Colombie-Britannique	5	3 %	6	4 %	1	1 %	2	2 %	0	0 %	2 %
Manitoba	10	6 %	17	12 %	8	7 %	6	7 %	5	9 %	8 %
Nouveau-Brunswick	11	7 %	9	6 %	7	6 %	2	2 %	5	9 %	6 %
Terre-Neuve	3	2 %	4	3 %	3	3 %	1	1 %	0	0 %	2 %
Nouvelle-Écosse	9	6 %	11	8 %	13	11 %	15	16 %	5	9 %	10 %
Ontario	76	49 %	58	40 %	54	47 %	47	51 %	25	45 %	46 %
Québec	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Saskatchewan	1	1 %	3	2 %	4	3 %	2	2 %	1	2 %	2 %
International	11	7 %	8	5 %	9	8 %	6	7 %	4	7 %	7 %
Total	156		146		115		92		56		100 %

Tableau 4. Formation des ALM par établissement

	2016		2017		2018		2019		2020		Moy.
ABES (Alberta Business and Educational Services), AB	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	2	4 %	1 %
Algonquin Careers Academy, ON	5	3 %	4	3 %	1	1 %	5	5 %	4	7 %	4 %
Anderson College, ON	0	0 %	9	6 %	8	7 %	8	9 %	5	9 %	6 %
Cambrian College, ON	0	0 %	0	0 %	2	2 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Camosun College Victoria, BC	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Cape Breton Business College (CBBC), NS	6	4 %	5	3 %	10	9 %	10	11 %	5	9 %	7 %
CCNB - Edmundston, CESAB, NB	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Centennial College, ON	14	9 %	10	7 %	5	4 %	6	6 %	4	7 %	7 %
Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick, NB	0	0 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0 %
College of the North Atlantic, NL	3	2 %	4	3 %	3	3 %	1	1 %	0	0 %	2 %
Confederation College, ON	6	4 %	3	2 %	1	1 %	1	1 %	1	2 %	2 %
Everest College, ON	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Herzing College, MB	4	3 %	10	7 %	1	1 %	2	2 %	1	2 %	3 %
Medix, ON	30	19 %	17	12 %	15	13 %	11	12 %	3	5 %	12 %
Michener Institute/Mohawk College, ON	2	1 %	4	3 %	1	1 %	1	1 %	0	0 %	1 %
MTI Community College, BC	1	1 %	3	2 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1 %
National Academy of Health and Business, ON	0	0 %	4	3 %	1	1 %	2	2 %	0	0 %	1 %
National Academy, ON	5	3 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1 %
Neeginan Institute, MB	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
New Brunswick Community College, NB	2	1 %	5	3 %	0	0 %	1	1 %	1	2 %	2 %
North Alberta Institute of Technology, AB	16	10 %	16	11 %	3	3 %	3	3 %	5	9 %	7 %
Nova Scotia Community College, NS	3	2 %	6	4 %	3	3 %	5	5 %	0	0 %	3 %
Ontario Business College, ON	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Autre (Canada)	2	1 %	0	0 %	1	1 %	1	1 %	0	0 %	1 %
Autre (à l'étranger)	11	7 %	8	5 %	9	8 %	6	6 %	4	7 %	7 %
Oulton College, NB	8	5 %	4	3 %	6	5 %	1	1 %	4	7 %	4 %
Oxford College of Arts, Business, and Technology, ON	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1	2 %	0 %
Red Deer Community College, AB	4	3 %	0	0 %	8	7 %	2	2 %	2	4 %	3 %
Red River College, MB	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Robertson College, MB	5	3 %	6	4 %	7	6 %	4	4 %	4	7 %	5 %
Royal Alexandra Hospital, AB	0	0 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Saskatchewan Polytechnic, SK	1	1 %	3	2 %	4	3 %	2	2 %	1	2 %	2 %
Southern Alberta Institute of Technology, AB	10	6 %	13	9 %	4	3 %	6	6 %	2	4 %	6 %
St Clair College, ON	7	4 %	3	2 %	2	2 %	1	1 %	5	9 %	4 %
St Lawrence, ON	6	4 %	3	2 %	6	5 %	9	10 %	2	4 %	5 %
Stenberg College, BC	0	0 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Thompson University, BC	3	2 %	2	1 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %	1 %
Vancouver Community College, BC	1	1 %	0	0 %	0	0 %	1	1 %	0	0 %	0 %
Westervelt College, ON	0	0 %	0	0 %	12	10 %	3	3 %	0	0 %	3 %
Total	158		146		116		93		56		100 %

Dans le cas des TLM, 90 % (148/164) ont reçu leur formation au Canada, et le reste à l'étranger. L'Ontario est demeuré la province où le plus grand nombre de participants ont été formés, à 33 %. Cette tendance est constante au cours des 5 dernières années (**Tableau 5**). Les participants ont choisi The Michener Institute of Education at UHN, en Ontario, le plus fréquemment comme leur établissement d'enseignement. Cette donnée est demeurée constante au cours des 5 dernières années, mais en même temps, un nombre croissant de participants ont choisi de différents établissements partout au Canada. Les résultats sont relativement uniformes à l'échelle nationale (**Tableau 6**).

Tableau 5. Formation des TLM par province

	2016		2017		2018		2019		2020		Moy.
Alberta	42	20 %	59	25 %	38	20 %	44	22 %	29	18 %	21 %
Colombie-Britannique	18	9 %	23	10 %	20	10 %	32	16 %	22	13 %	12 %
Manitoba	7	3 %	17	7 %	11	6 %	14	7 %	6	4 %	5 %
Nouveau-Brunswick	9	4 %	7	3 %	6	3 %	5	2 %	9	5 %	4 %
Terre-Neuve	3	1 %	6	3 %	7	4 %	4	2 %	6	4 %	3 %
Nouvelle-Écosse	7	3 %	1	0 %	10	5 %	7	3 %	13	8 %	4 %
Ontario	92	45 %	83	35 %	77	40 %	65	32 %	54	33 %	37 %
Québec	6	3 %	12	5 %	5	3 %	8	4 %	3	2 %	3 %
Saskatchewan	0	0 %	11	5 %	6	3 %	8	4 %	6	4 %	3 %
International	22	11 %	20	8 %	11	6 %	17	8 %	16	10 %	9 %
Total	206		239		191		204		164		100 %

Tableau 6. Formation des TLM par établissement

	2016		2017		2018		2019		2020		Moy.
British Columbia Institute of Technology (BCIT), BC	11	5 %	17	7 %	15	8 %	27	13 %	17	10 %	9 %
Cambrian College, ON	9	4 %	10	4 %	8	4 %	11	5 %	5	3 %	4 %
Cégep de l'Outaouais, QC	1	0 %	1	0 %	1	1 %	2	1 %	0	0 %	0 %
Cégep de Rimouski, QC	0	0 %	2	1 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, NB	0	0 %	2	1 %	3	2 %	1	0 %	4	2 %	1 %
Collège de Rosemont, QC	0	0 %	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
College of New Caledonia (CNC), BC	7	3 %	6	3 %	5	3 %	5	2 %	5	3 %	3 %
College of the North Atlantic (CNA), NL	3	1 %	6	3 %	7	4 %	4	2 %	6	4 %	3 %
Dalhousie University, NS	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Dawson College, QC	5	2 %	8	3 %	4	2 %	6	3 %	3	2 %	3 %
Diagnostic Svs of MB School of Diagnostic Cytology, MB	1	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0 %
Mohawk College, ON	12	6 %	4	2 %	5	3 %	0	0 %	0	0 %	2 %
New Brunswick Community College (NBCC) NB	9	4 %	5	2 %	3	2 %	4	2 %	5	3 %	3 %
Northern Alberta Institute of Technology (NAIT), AB	9	4 %	17	7 %	8	4 %	15	7 %	4	2 %	5 %
Nova Scotia Community College (NSCC), NS	6	3 %	1	0 %	10	5 %	7	3 %	13	8 %	4 %
Autre (à l'étranger)	22	11 %	20	8 %	11	6 %	17	8 %	16	10 %	9 %
Red River College, MB	6	3 %	17	7 %	11	6 %	14	7 %	6	4 %	5 %
Saskatchewan Institute of Applied Science and Technology (SIASST), SK	0	0 %	10	4 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	1 %
Saskatchewan Polytechnic (SaskPoly), SK	0	0 %	1	0 %	6	3 %	8	4 %	6	4 %	2 %
Southern Alberta Institute of Technology (SAIT), AB	26	13 %	37	15 %	18	9 %	19	9 %	16	10 %	11 %
St Clair College, ON	7	3 %	5	2 %	8	4 %	11	5 %	5	3 %	4 %
St Lawrence College, ON	9	4 %	12	5 %	6	3 %	4	2 %	13	8 %	4 %
The Michener Institute of Education at UHN, (TMI) ON	43	21 %	41	17 %	42	22 %	29	14 %	22	13 %	18 %
University of Alberta, AB	7	3 %	5	2 %	12	6 %	10	5 %	9	5 %	4 %
University of Ontario Institute of Technology (UOIT), ON	12	6 %	11	5 %	8	4 %	10	5 %	9	5 %	5 %
	206		239		191		204		164		100 %

Formation antérieure :

En regroupant les données sur les programmes de formation nationaux et internationaux pour les ALM, tous les participants ont indiqué avoir terminé leurs études secondaires ou quelque forme d'études postsecondaires. Dans certains cas, où d'autres établissements postsecondaires ont été choisis, l'option de l'école secondaire a été laissée en blanc. L'obtention d'un baccalauréat était la forme la plus saillante de formation postsecondaire, à 34 %. Une proportion de 70 % ont acquis des compétences entre un diplôme secondaire et un baccalauréat (il faut noter que cette population contient plusieurs catégories), et 9 % ont obtenu leur maîtrise. Le nombre de qualifications incomplètes, principalement des diplômes universitaires (27 %), est supérieur à la moyenne sur 5 ans. Toutes les autres valeurs pour le groupe d'ALM de 2020 sont présentées dans le **Tableau 7** et sont cohérentes avec les moyennes sur 5 ans.

Tableau 7. Formation antérieure des ALM

		2016	2017	2018	2019	2020	Moy.
Diplôme de métier ou certificat professionnel		18 12 %	14 10 %	27 24 %	22 24 %	12 21 %	18 %
	Canada	13	14	18	12	6	
	International	5		9	10	6	
Diplôme ou certificat collégial ou de cégep professionnel		28 18 %	17 12 %	31 27 %	27 29 %	9 16 %	21 %
	Canada	22	17	23	19	5	
	International	6		8	8	4	
Diplôme ou certificat d'institut technique		20 13 %	12 9 %	21 18 %	15 16 %	12 21 %	16 %
	Canada	14	12	10	6	9	
	International	6		11	9	3	
Diplôme universitaire ou certificat inférieur au baccalauréat		19 12 %	5 4 %	20 18 %	23 25 %	6 11 %	14 %
	Canada	5	5	6	7	1	
	International	14		14	16	5	
Baccalauréat (p. ex. B.A./B.Sc./B.Éd./B.Sc.A.)		56 36 %	22 16 %	45 39 %	36 39 %	19 34 %	33 %
	Canada	21	22	20	13	9	
	International	35		25	23	10	
Diplôme ou certificat entre baccalauréat et maîtrise		12 8 %		17 15 %	14 15 %	5 9 %	9 %
	Canada	1		5	4		
	International	11		12	10	5	
Maîtrise (p.ex., M.A./M.Sc./M.Éd./M.B.A./M.Sc.A.)		14 9 %		13 11 %	9 10 %	5 9 %	8 %
	Canada			2			
	International	14		11	9	5	
Autre (complétée)		5 3 %	1 1 %	3 3 %	4 4 %	3 5 %	3 %
Non complétée		25 16 %	24 17 %	21 18 %	15 16 %	15 27 %	19 %
Perfectionnement / Transition / Formation continue		2		1	2	1	
Certificat ou diplôme		2	1		2	1	
Diplôme universitaire		13	18	10	7	9	
Diplôme d'études supérieures				2		1	
Autre		8	5	8	4	3	

De la même façon, relativement aux TLM, en regroupant les données sur les programmes de formation nationaux et internationaux, tous les participants ont indiqué avoir terminé leurs études secondaires ou quelque forme d'études postsecondaires. Dans certains cas, où d'autres établissements postsecondaires ont été choisis, l'option de l'école secondaire a été laissée en blanc. Les résultats du groupe de TLM sont cohérents avec les moyennes sur 5 ans, selon le **Tableau 8**. L'obtention d'un baccalauréat était la forme la plus saillante de formation postsecondaire, à 58 %. Une proportion de 47 % ont acquis des compétences entre un diplôme secondaire et un baccalauréat (il faut noter que cette population contient plusieurs catégories), et 11 % ont obtenu leur maîtrise. Le nombre de qualifications incomplètes, principalement des diplômes universitaires, se situe à 14 %.

Tableau 8. Formation antérieure des TLM

		2016	2017	2018	2019	2020	Moy.
Diplôme de métier ou certificat professionnel		20 10 %	14 6 %	12 6 %	13 6 %	16 10 %	8 %
	Canada	10	14	6	6	8	
	International	10		6	7	8	
Diplôme ou certificat collégial ou de cégep professionnel		16 8 %	13 5 %	18 10 %	25 12 %	17 10 %	9 %
	Canada	10	13	13	18	12	
	International	6		5	7	5	
Diplôme ou certificat d'institut technique		24 12 %	21 9 %	17 9 %	31 15 %	19 12 %	11 %
	Canada	15	21	14	26	13	
	International	9		3	5	6	
Diplôme universitaire ou certificat inférieur au baccalauréat		30 15 %	14 6 %	23 12 %	22 11 %	24 15 %	12 %
	Canada	12	14	9	7	12	
	International	18		14	15	12	
Baccalauréat (p. ex. B.A./B.Sc./B.Ed./B.Sc.A.)		120 60 %	95 40 %	115 61 %	113 56 %	95 58 %	55 %
	Canada	86	95	78	80	69	
	International	34		37	33	26	
Diplôme ou certificat entre baccalauréat et maîtrise		6 3 %	2 1 %	10 5 %	10 5 %	8 5 %	4 %
	Canada	1	2	1	1	1	
	International	5		9	9	7	
Maîtrise (p.ex., M.A./M.Sc./M.Ed./M.B.A./M.Sc.A.)		19 10 %	8 3 %	14 7 %	14 7 %	18 11 %	8 %
	Canada	8	8	4	5	5	
	International	11		10	9	13	
Autre (complétée)		6 3 %	3 1 %	4 2 %	4 2 %	2 1 %	2 %
Non complétée		40 20 %	52 22 %	34 18 %	30 15 %	23 14 %	18 %
Perfectionnement / Transition / Formation continue		7	9	3	1		
Certificat ou diplôme			3	2	7	4	
Diplôme universitaire		23	32	21	19	14	
Diplôme d'études supérieures			1	3			
Autre		10	7	5	3	5	

4. Situation d'emploi

Situation d'emploi un an après la certification :

86 % (48/56) des ALM ont indiqué qu'ils avaient un emploi au moment du sondage, dont 90 % occupaient un emploi à leur niveau de certification. Le taux d'emploi des ALM à leur niveau de certification est calculé dans le **Tableau 9**, soit de 77 % pour le groupe de 2020, représentant une hausse depuis 2016.

Tableau 9. Emploi des ALM à leur niveau de certification

Occupez-vous un emploi à l'heure actuelle?

	2016		2017		2018		2019		2020	
Oui	110	71 %	104	74 %	88	77 %	71	77 %	48	86 %
Non	46		36		26		21		8	

Travaillez-vous dans un emploi répondant à votre niveau de certification?

	2016		2017		2018		2019		2020	
Oui	89	81 %	91	88 %	78	89 %	62	87 %	43	90 %
Non	21		13		10		9		5	

Taux d'emploi au niveau de certification

	2016	2017	2018	2019	2020
%	57 %	65 %	68 %	67 %	77 %

= (n^{bre} employé au niveau de certification / total des participants)*100 %

Des perspectives quant aux raisons pour lesquelles les ALM ne travaillaient pas actuellement à leur niveau de certification sont illustrées au **Tableau 10**. La principale raison en 2020 a été qu'aucun emploi n'était disponible, pour laquelle plus de la moitié des participants (4/7) ne songeaient pas non plus à déménager pour trouver un emploi. Cela soutient l'emplacement comme étant une cause fondamentale expliquant pourquoi les participants ne travaillaient pas à leur niveau de certification.

Tableau 10. Raisons pour lesquelles les ALM ne travaillent pas à leur niveau de certification

	2016		2017		2018		2019		2020	
J'ai poursuivi une autre carrière	2	3 %	3	6 %	1	3 %	5	17 %	1	8 %
Aucun emploi n'est disponible	45	67 %	30	61 %	25	74 %	23	77 %	7	54 %
Je poursuis mes études	12	18 %	3	6 %	4	12 %	1	3 %	3	23 %
Manque d'expérience (canadienne)	1	1 %								
Raisons personnelles / familiales	5	7 %	7	14 %	2	6 %	1	3 %	1	8 %
Situation temporaire entre emplois	2	3 %	6	12 %	2	6 %			1	8 %

98 % (159/163) des TLM ont indiqué qu'ils avaient un emploi au moment du sondage, dont 99 % occupaient un emploi à leur niveau de certification. Le taux d'emploi des TLM à leur niveau de certification est calculé dans le **Tableau 11**, soit de 97 % pour le groupe de 2020, conformément aux résultats des 5 dernières années. On a observé une légère hausse depuis 2016, mais ces valeurs correspondent avec la marge d'erreur.

Tableau 11. Emploi des TLM à leur niveau de certification**Occupez-vous un emploi à l'heure actuelle?**

	2016		2017		2018		2019		2020	
Oui	190	95 %	226	95 %	183	97 %	196	97 %	159	98 %
Non	10		11		6		6		4	

Travaillez-vous dans un emploi répondant à votre niveau de certification?

	2016		2017		2018		2019		2020	
Oui	185	97 %	216	96 %	182	99 %	193	99 %	158	99 %
Non	5		9		1		2		1	

Taux d'emploi au niveau de certification

	2016		2017		2018		2019		2020	
%	93 %		92 %		96 %		96 %		97 %	

= (n^{bre} employé au niveau de certification / total des participants)*100 %

Des perspectives quant aux raisons pour lesquelles les TLM ne travaillaient pas actuellement à leur niveau de certification sont illustrées au **Tableau 12**. Deux personnes ont indiqué qu'il n'y avait aucun emploi disponible. Tous deux ont confirmé leur volonté de déménager afin de trouver un emploi, mais seulement une personne était à la recherche de travail.

Tableau 12. Raisons pour lesquelles les TLM ne travaillent pas à leur niveau de certification

	2016		2017		2018		2019		2020	
Aucun emploi n'est disponible	15	100 %	13	65 %	3	43 %	2	25 %	2	40 %
Je poursuis mes études			1	5 %	1	14 %	1	13 %		
Manque d'expérience (canadienne)			6	30 %			1	13 %		
Raisons personnelles / familiales							2	25 %	1	20 %
Situation temporaire entre emplois					3	43 %	2	25 %	2	40 %

Nombre de postes au niveau de certification :

84 % des ALM travaillaient à un seul poste. Ce chiffre est comparable à celui des deux années précédentes. Avant 2019, les ALM avaient un peu plus tendance à avoir plus d'un emploi. Les participants de 2020 ont indiqué un nombre réduit d'ALM qui occupaient au moins 3 emplois.

Tableau 13. Nombre de postes au niveau de certification des ALM

	2016		2017		2018		2019		2020	
1	69	78 %	62	69 %	63	81 %	50	81 %	36	84 %
2	17	19 %	26	29 %	13	17 %	9	15 %	7	16 %
+3	3	3 %	2	2 %	2	3 %	3	5 %	0	0 %

88 % des TLM travaillaient à un seul poste, ce qui correspond aux 5 années précédentes. Le nombre de TLM qui occupaient 2 ou un minimum de 3 postes est également conforme aux valeurs des années précédentes.

Tableau 14. Nombre de postes au niveau de certification des TLM

	2016		2017		2018		2019		2020	
1	159	86 %	188	87 %	162	90 %	169	88 %	136	88 %
2	25	14 %	23	11 %	17	9 %	21	11 %	18	12 %
+3	1	1 %	4	2 %	1	1 %	3	2 %	1	1 %

Nature de l'emploi :

On a demandé aux participants de décrire leur emploi en termes de permanent, temporaire, temps plein, temps partiel et occasionnel. Aux fins d'analyse, un type d'emploi a été sélectionné à titre de condition d'emploi principale, déterminée d'abord par sa permanence, deuxièmement par la situation à temps plein/partiel et troisièmement par l'état occasionnel. Les situations d'emploi supplémentaires représentent au moins un autre poste occupé par la participante ou le participant dont les conditions sont équivalentes à sa situation d'emploi principale.

Les ALM du groupe de 2020 ont indiqué que leur travail était principalement occasionnel (29 %), un pourcentage qui est demeuré constant au cours des 5 dernières années. Des postes permanents à temps plein et à temps partiel ont été choisis moins fréquemment par rapport aux années précédentes, laissant place aux postes temporaires à temps plein comme la deuxième condition d'emploi la plus courante. Les situations d'emploi supplémentaires pour les ALM en 2020 consistaient en quarts occasionnels ou emplois temporaires à temps partiel. Dans la section **8. Satisfaction des PLM** (*vide infra*), 52 % des ALM ont indiqué leur préférence pour un emploi à temps plein, avec une marge d'erreur de 14 %. On a découvert que 40 % travaillaient à temps plein, et bien que cette valeur tire vers le bas, elle se trouve dans l'intervalle de ce taux de satisfaction. Dans l'ensemble, les données de 2020 suggèrent un retour vers la situation où les ALM occupent des postes moins sécuritaires. Cependant, l'éclosion de la pandémie de COVID-19 pourrait avoir influencé cette situation en causant de l'instabilité dans le domaine du travail, en particulier pour les ALM.

Tableau 15. Nature de l'emploi des ALM

Type d'emploi	2016	2017	2018	2019	2020
Permanent à temps plein	16 %	16 %	16 %	24 %	14 %
Permanent à temps partiel	25 %	34 %	39 %	35 %	21 %
Temporaire à temps plein	13 %	13 %	8 %	8 %	26 %
Temporaire à temps partiel	16 %	9 %	9 %	6 %	10 %
Occasionnel	30 %	28 %	29 %	26 %	29 %

Emploi supplémentaire	2016	2017	2018	2019	2020
Total	3 %	6 %	4 %	3 %	10 %
Permanent à temps partiel	2 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Temporaire à temps plein	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %
Temporaire à temps partiel	0 %	0 %	0 %	0 %	5 %
Occasionnel	1 %	6 %	4 %	3 %	5 %

Les TLM du groupe de 2020 ont indiqué que leur travail était principalement permanent à temps plein (48 %) ou à temps partiel (25 %). Ces pourcentages sont demeurés constants pendant les 5 dernières années. Des postes d'emploi supplémentaire, essentiellement des quarts occasionnels, étaient répartis de façon uniforme entre ces deux groupes, soit conformes aux réponses obtenues dans les années précédentes.

Tableau 16. Nature de l'emploi des TLM

Type d'emploi	2016	2017	2018	2019	2020
Permanent à temps plein	48 %	44 %	41 %	46 %	48 %
Permanent à temps partiel	24 %	26 %	27 %	25 %	25 %
Temporaire à temps plein	15 %	19 %	16 %	14 %	21 %
Temporaire à temps partiel	3 %	5 %	10 %	7 %	2 %
Occasionnel	9 %	6 %	6 %	7 %	4 %

Emploi supplémentaire	2016	2017	2018	2019	2020
Total	8 %	3 %	7 %	9 %	8 %
Permanent à temps partiel	1 %	0 %	0 %	1 %	1 %
Temporaire à temps plein	1 %	0 %	1 %	2 %	2 %
Temporaire à temps partiel	1 %	0 %	1 %	1 %	1 %
Occasionnel	5 %	3 %	5 %	6 %	5 %

Période requise pour trouver un emploi au niveau de certification :

Parmi les personnes employées à leur niveau de certification, 14 % (8/57) des ALM ont trouvé un emploi permanent en trois mois et 37 % en six mois, soit les valeurs les plus faibles pour ces périodes depuis 5 ans. Dans une période de 12 mois, la proportion de postes permanents correspond à la moyenne sur 5 ans de 68 %, ce qui indique que les ALM ont obtenu des postes permanents à un taux plus lent (**Figure 1**).

La conclusion que la proportion de postes permanents correspond à la moyenne sur 5 ans réfute la quantification de postes permanents dans la section précédente « Nature de l'emploi », où l'on a observé une diminution pour le groupe de 2020. Un grand nombre d'ALM qui ont indiqué que leur état d'emploi était « occasionnel » dans la section précédente ont également exprimé que ces postes étaient permanents en répondant à la question sur la période requise pour trouver leur emploi. Dans l'ensemble, les données confirment 1) la perception d'un modèle d'emploi permanent-occasionnel; et puisque ces chiffres sont comparables aux moyennes sur 5 ans, 2) cette situation d'emploi existait lors des années précédentes et 3) ces postes s'avéraient autant sécuritaires que dans les années précédentes.

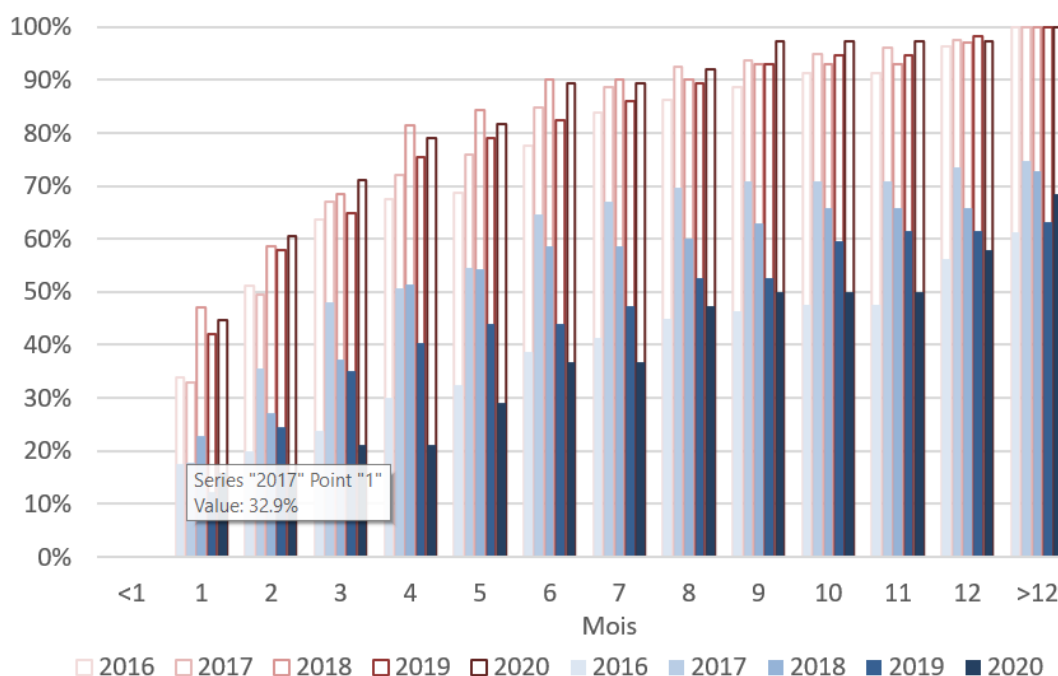


Figure 1. Emploi des ALM à leur niveau de certification de 2016 à 2020
Emploi permanent (bleu) et emploi global (rouge).

Parmi les personnes employées à leur niveau de certification, 46 % (68/147) des TLM ont trouvé un emploi permanent en trois mois, 63 % en six mois et 79 % en 12 mois. Les tendances d'emploi concernant la période requise pour trouver un emploi à leur niveau de certification demeurent complètement conformes avec les 4 années précédentes, comme il est illustré à la **Figure 2**.

Une divergence semblable relative à l'emploi permanent-occasionnel s'avère être le cas pour les TLM, mais une proportion nettement inférieure de TLM ayant indiqué que leur état d'emploi principal était occasionnel, donc l'effet est moins prononcé.

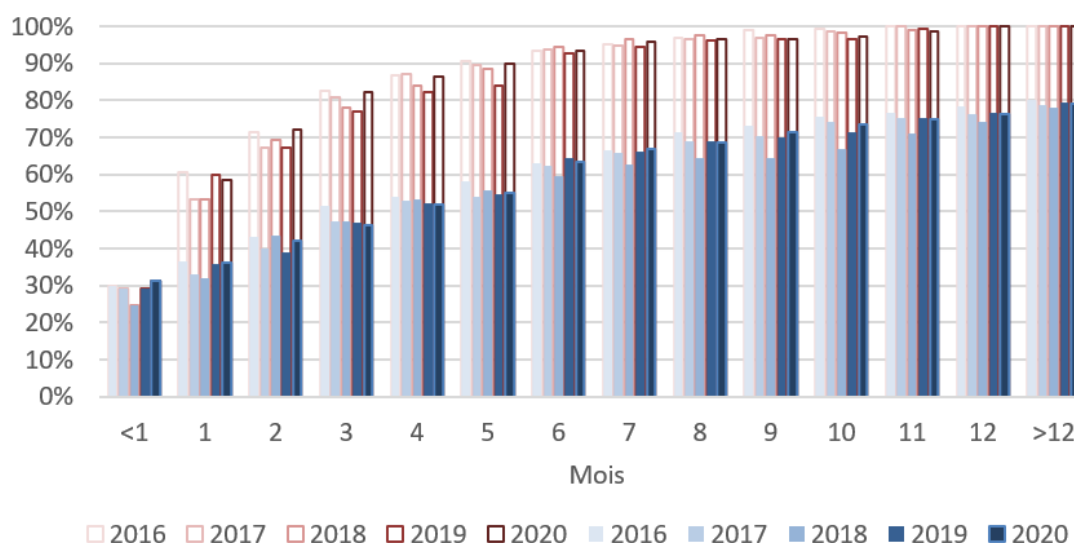


Figure 2. Emploi des TLM à leur niveau de certification de 2016 à 2020
Emploi permanent (bleu) et emploi global (rouge).

5. Données démographiques relatives à l'emploi

Lieu de travail :

Les ALM indiquent que la majorité (53 %, 25/47) des postes occupés se situent dans des hôpitaux, suivis par des laboratoires privés ou des cliniques, à 21 %. Le choix des hôpitaux a été 12 % supérieur à la moyenne sur 5 ans, et l'on a observé une diminution proportionnelle des laboratoires privés et cliniques.

Tableau 17. Lieu de travail des ALM

	2016	2017	2018	2019	2020	Moy.
Hôpital	44 %	46 %	48 %	49 %	62 %	50 %
Laboratoire privé ou clinique	39 %	37 %	36 %	30 %	21 %	33 %
Laboratoire de santé publique	7 %	8 %	9 %	12 %	13 %	10 %
Laboratoire gouvernemental	3 %	5 %	2 %	5 %	4 %	4 %
Autre	7 %	3 %	4 %	3 %	0 %	3 %
n	100	99	89	73	47	

Les TLM mentionnent également que la majorité (79 %, 133/168) des postes occupés se situent dans des hôpitaux, suivis par des laboratoires privés ou des cliniques, à 13 %. Les hôpitaux demeurent la grande majorité au cours de cinq dernières années, et tous les autres résultats sont également compatibles avec les moyennes sur 5 ans.

Tableau 18. Lieu de travail des TLM

	2016	2017	2018	2019	2020	Moy.
Hôpital	71 %	76 %	80 %	70 %	79 %	75 %
Laboratoire privé ou clinique	16 %	13 %	13 %	14 %	10 %	13 %
Laboratoire de santé publique	8 %	5 %	4 %	10 %	8 %	7 %
Laboratoire gouvernemental	4 %	4 %	2 %	5 %	2 %	3 %
Autre	1 %	2 %	1 %	1 %	1 %	1 %
n	198	210	179	214	168	

Discipline :

En 2020, les ALM ont choisi la discipline de « Phlébotomie / Prélèvement sanguin » le plus fréquemment, à 22 %. L'ensemble des résultats obtenus (**Figure 3**) se trouvent dans la fourchette de 2 % de leurs moyennes sur 5 ans et sont compatibles avec les années précédentes.

À 21 %, la réponse « sans objet » demeure une réaction courante et représente un aspect du sondage qui ne reflète pas de façon précise l'expérience des ALM. On changera la réponse à cette question pour indiquer « sans objet (veuillez préciser) » avec amorce pour ajouter plus de détails. Cette modification nous permettra d'obtenir une perspective plus claire et de mieux évaluer l'environnement de travail des ALM.

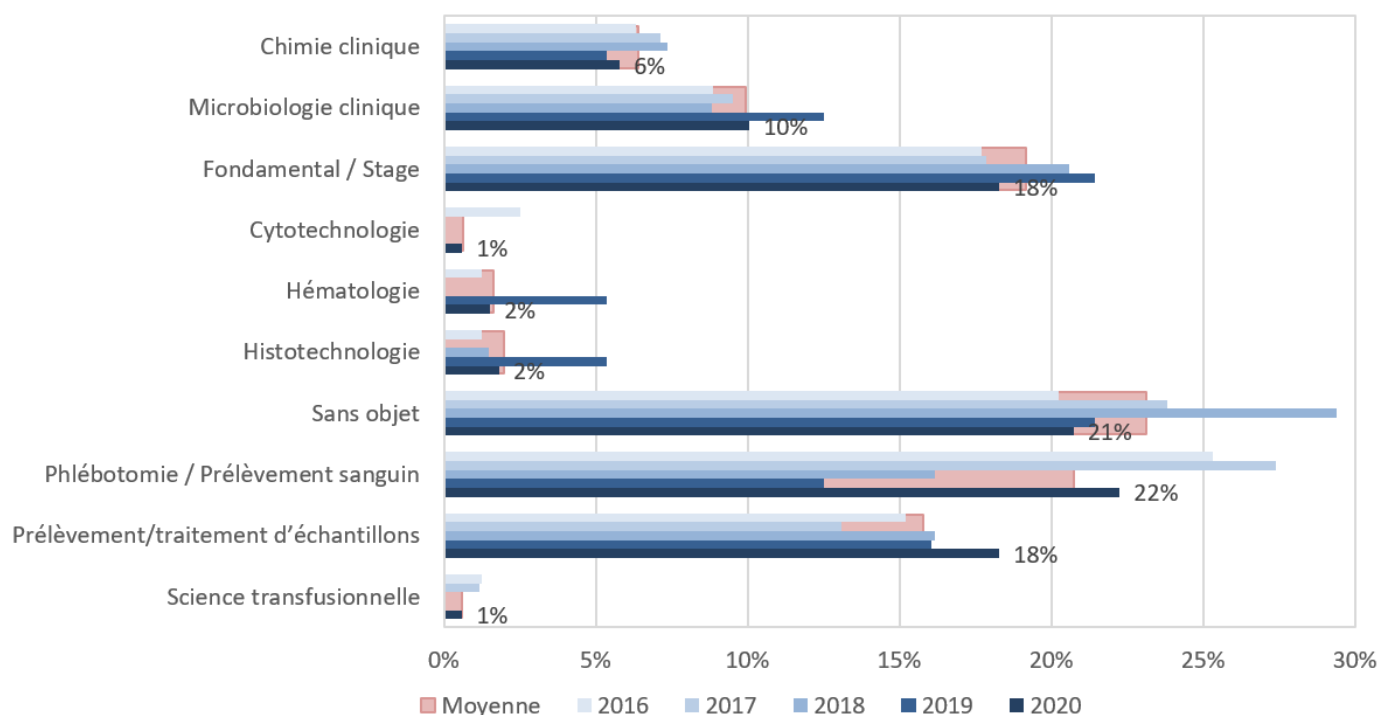


Figure 3. Discipline des ALM de 2016 à 2020

Tous les résultats concernant la discipline des TLM se situent dans la fourchette des moyennes sur 5 ans (**Figure 4**). La majorité (42 %) travaillait dans le domaine « Fondamental / Stage », conformément aux quatre années précédentes. La microbiologie clinique et la chimie clinique constituaient les deuxième et troisième disciplines les plus courantes, ce qui est compatible avec les moyennes sur 5 ans.

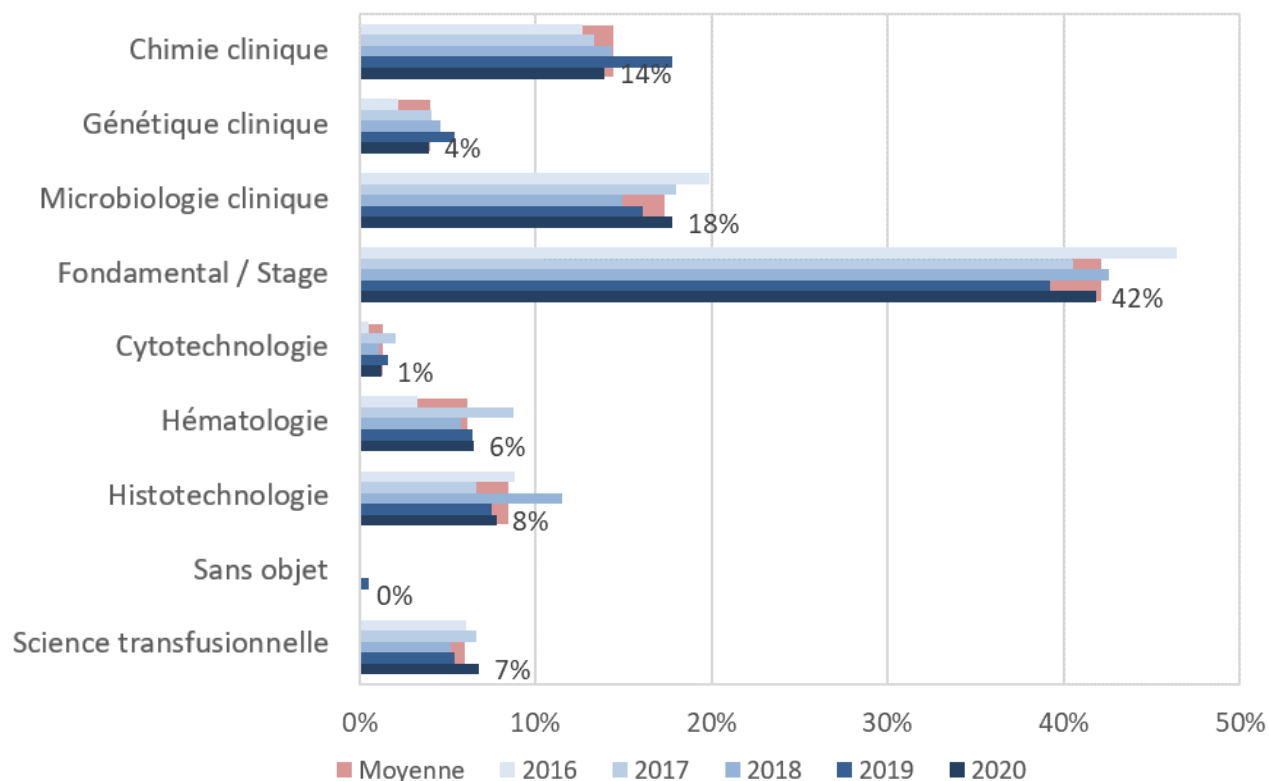


Figure 4. Discipline des TLM de 2016 à 2020

6. Recherche de travail

Méthodes de recherche d'emploi :

Les diplômés ALM ont typiquement trouvé leurs postes en répondant à une annonce d'emploi sur Internet (48 %, 20/42). Être directement contactés par l'employeur (19 %) et par recommandation (12 %) se trouvent parmi les trois facteurs contributifs principaux pour l'année 2020. Consultez la **Figure 5** pour de plus amples renseignements. Dans ce graphique, les méthodes comptant pour moins de 2 % sont classées comme « Autre ».

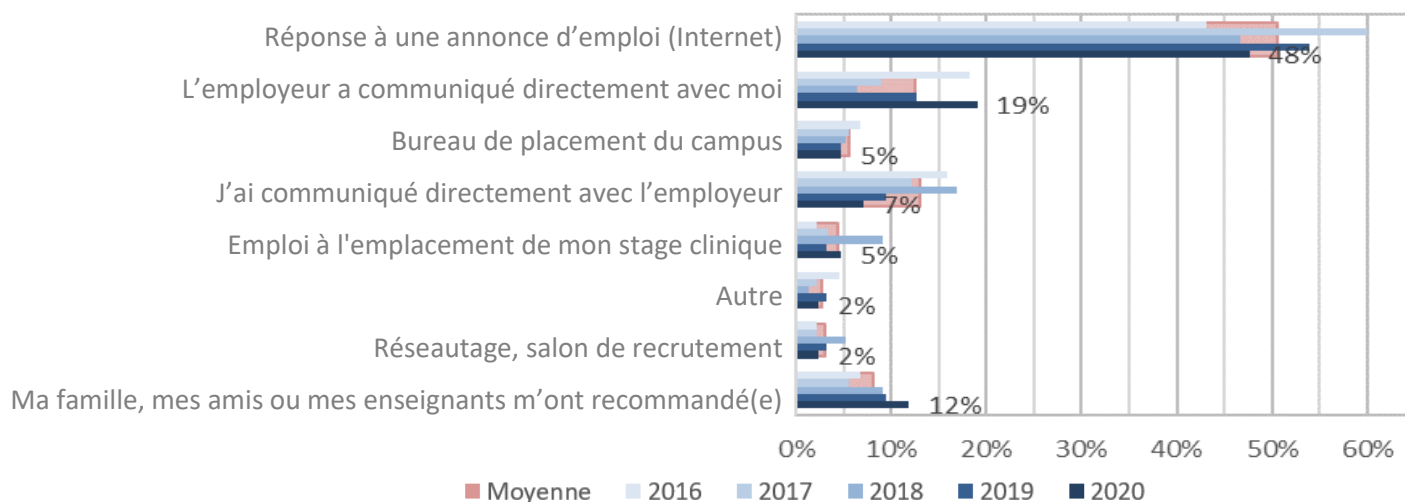


Figure 5. Méthodes de recherche d'emploi des ALM

De même, les diplômés TLM ont trouvé leurs postes en répondant à une annonce d'emploi sur Internet (42 %, 66/157). Être directement contactés par l'employeur (26 %) et une communication directe avec l'employeur (14 %) se trouvent parmi les trois facteurs contributifs principaux pour l'année 2020. Consultez la **Figure 6** pour de plus amples renseignements. Dans ce graphique, les méthodes comptant pour moins de 2 % sont classées comme « Autre ».

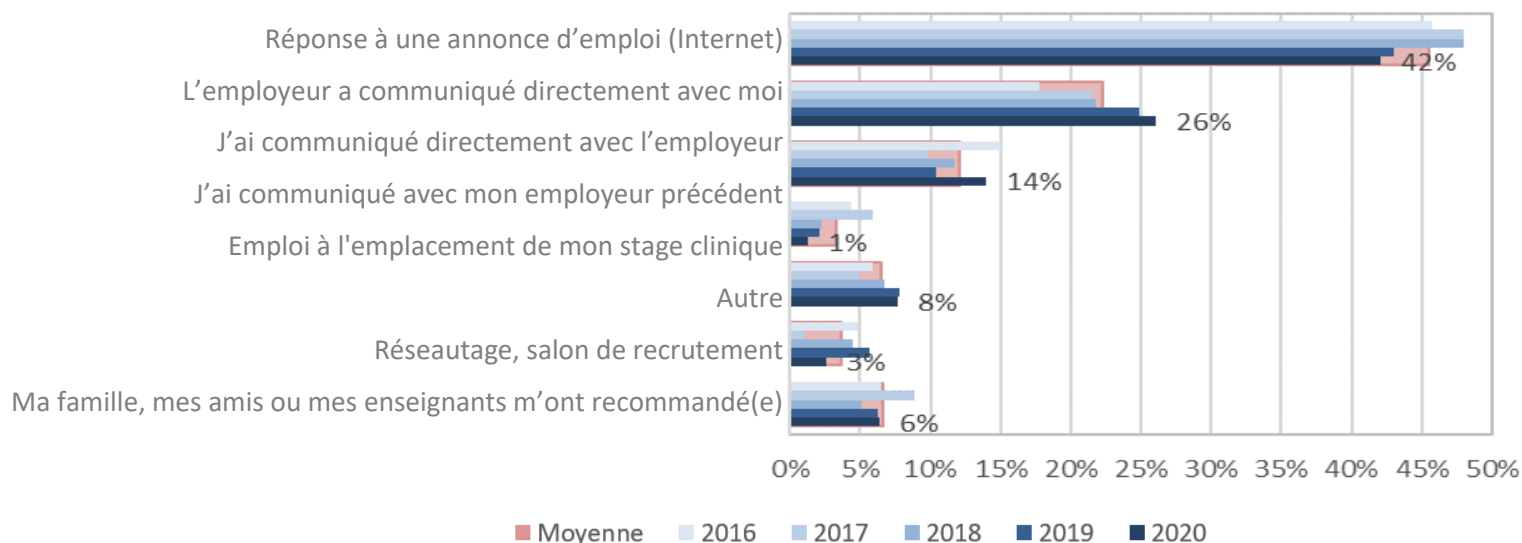


Figure 6. Méthodes de recherche d'emploi des TLM

Facteurs d'attrait envers l'emploi :

On a demandé aux ALM de choisir les trois facteurs les plus importants à considérer en décidant d'un poste, et ces personnes ont fourni 126 réponses. Les résultats de cette année sont généralement conformes avec les moyennes sur 5 ans. Chaque critère évalué concernant l'attrait envers l'emploi se situe dans une fourchette de 1 % de la valeur moyenne (**Figure 7**), et les trois principales réponses demeurent dans le même ordre que l'année dernière. À 17 %, l'« endroit » a été le facteur le plus important parmi le groupe de 2020. L'endroit constitue le critère le plus important choisi depuis les quatre dernières années. À 15 %, l'« occasion d'acquérir ou de développer mes compétences » occupe le deuxième rang. Il y a cinq ans, ce facteur avait été classé comme étant le critère le plus important dans le choix d'un emploi. Le « genre de travail ou de tâches effectués » demeure le troisième facteur le plus important, à 11 %.

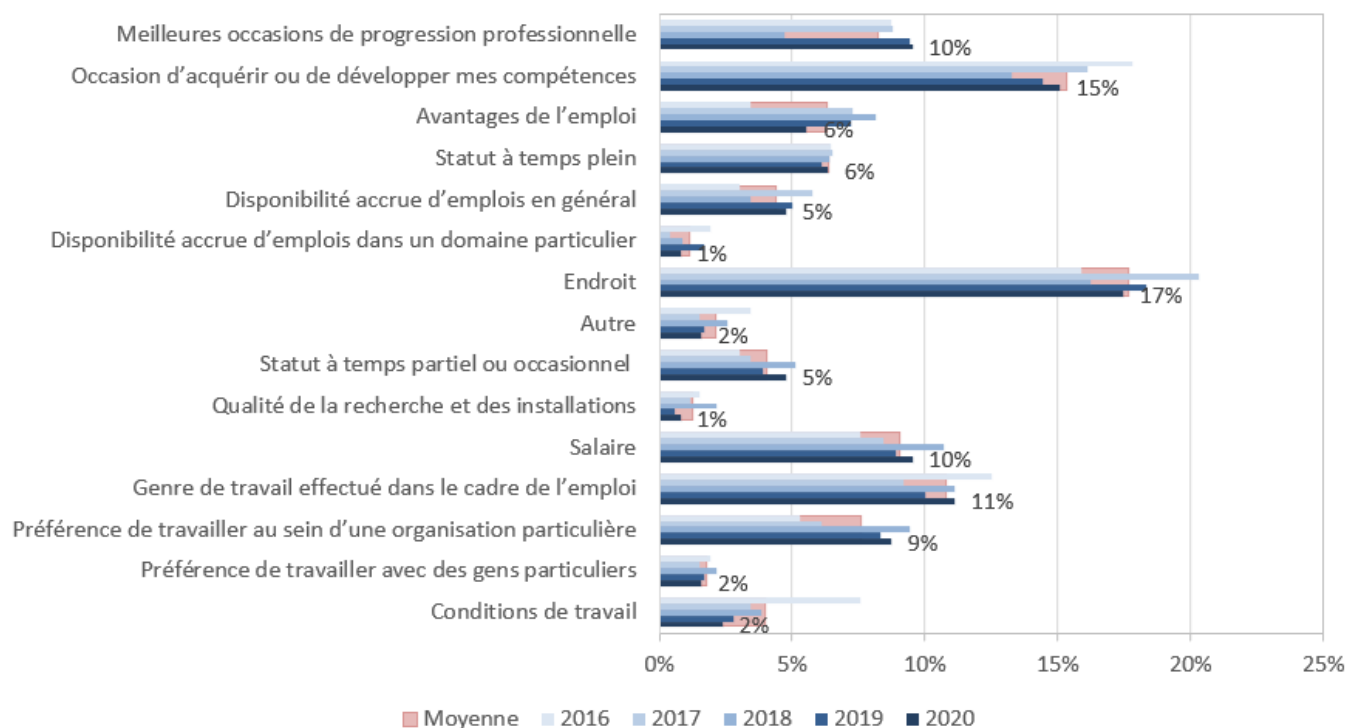


Figure 7. Critères d'attrait envers l'emploi des ALM

On a également demandé aux TLM de sélectionner les trois facteurs les plus importants à considérer en choisissant un emploi, et ces personnes ont fourni 465 réponses. Les résultats de cette année sont relativement conformes avec les moyennes sur 5 ans, puisque chacun des critères évalués concernant l'attrait envers l'emploi se situe dans une fourchette de 2 % de la valeur moyenne (**Figure 8**), à l'exception du facteur de « salaire » qui a généré 3 % moins de réponses en matière d'importance pour 2020. À 25 %, l'« endroit » a été le facteur le plus important parmi les diplômés de 2020, et cette réponse constitue le critère le plus important choisi depuis les cinq dernières années. À 15 %, le « statut à temps plein » occupe le deuxième rang, en harmonie avec le classement des cinq dernières années. Le « genre de travail ou de tâches effectués », représentant 11 %, et l'« occasion d'acquérir ou de développer mes compétences », représentant 10 %, constituent les troisième et quatrième critères les plus importants.

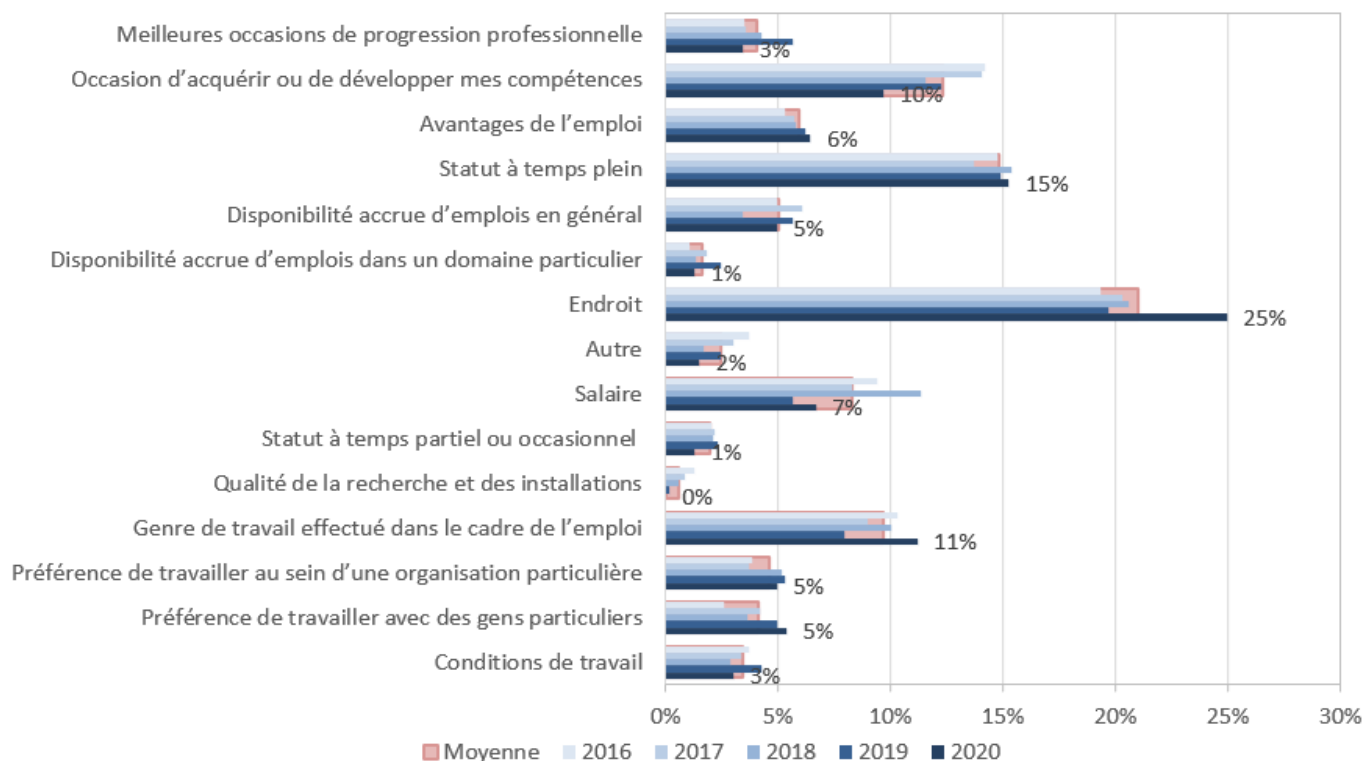


Figure 8. Critères d'attrait envers l'emploi des TLM

Données démographiques sur les déménagements :

91 % (21/23) des participants ALM ont indiqué qu'ils n'avaient pas déménagé pour un emploi, et le reste était demeuré dans la même province (**Tableau 19**). Étant donné que seulement 38 % ont indiqué leur préférence de ne pas déménager pour leur travail, les résultats suggèrent un nombre important de postes disponibles à l'endroit ou près de leur stage clinique. La principale raison pour laquelle les ALM ne déménageraient pas est attribuable aux obligations familiales, une réponse constante au cours des cinq dernières années. Les profils associés au déménagement pour les ALM de 2020 sont plus ou moins contraires à la moyenne sur 5 ans, car aucune migration interprovinciale n'a été enregistrée (**Tableau 20**). Cependant, le nombre global de personnes qui ont déménagé dans d'autres provinces est aussi inférieur à la moyenne pour le groupe de 2019.

Tableau 19. Données démographiques sur le déménagement des ALM

	2016		2017		2018		2019		2020	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
Avez-vous déménagé de votre lieu de formation pour trouver un emploi?										
Non, je n'ai pas déménagé	85%	33	83%	33	78%	29	92%	33	91%	21
Oui, dans une autre région de la même province	15%	6	18%	7	22%	8	8%	3	9%	2
Oui, dans une autre province/un autre territoire										
Oui, dans un autre pays										
Songeriez-vous à déménager pour trouver un emploi?										
Oui	51%	34	63%	31	44%	15	57%	17	38%	5
Non	49%	33	37%	18	56%	19	43%	13	62%	8
Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne déménageriez pas pour un emploi?										
Formation continue	12%	4	22%	4			8%	1	13%	1
Coûts de la vie ailleurs	12%	4	17%	3	16%	3	8%	1		
Responsabilités familiales	58%	19	28%	5	68%	13	38%	5	50%	4
Les frais de déménagement sont prohibitifs	3%	1	6%	1	5%	1			13%	1
Aucune garantie de travail ailleurs	9%	3	11%	2			23%	3	13%	1
Autre					5%	1			13%	1
Content(e) de mon emploi/milieu de vie	6%	2	17%	3	5%	1	23%	3		

Tableau 20. Migration provinciale des ALM

Année : 2020		Province quittée														
Province dans laquelle on a déménagé		AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	NU	ON	PE	QC	SK	YT	Int.	n.d.
	Alberta	50%														
	Colombie-Britannique															
	Manitoba															
	Nouveau-Brunswick															
	Terre-Neuve-et-Labrador															
	Nouvelle-Écosse															
	Territoires du Nord-Ouest															
	Nunavut															
	Ontario															
	Île-du-Prince-Édouard															
	Québec															
	Saskatchewan															
	Yukon															
	International															
	Non déclarée															50%
Changement provincial		0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
Migration provinciale nette																
	AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	NU	ON	PE	QC	SK	YT	Int.	n.d.	
Moyenne sur 5 ans	3%	9%	0%	-5%	-4%	6%	0%	0%	-14%	1%	0%	2%	0%	-2%	2%	

53 % (39/73) des participants TLM ont indiqué leur préférence de ne pas déménager pour un emploi. 27 % avaient déménagé dans une autre région de la même province, 12 % s'étaient déplacés vers une autre province, et 7 % avaient déménagé dans un autre pays pour décrocher un emploi (**Tableau 21**). Ces valeurs affirment la disponibilité des occasions d'emploi à l'endroit ou près du stage clinique. Cependant, 80 % sont prêts à déménager pour trouver en emploi, un sentiment croissant au cours des trois dernières années. La raison principale pour laquelle les TLM ne déménageraient pas est aussi attribuable aux obligations familiales. Les profils associés au déménagement pour les TLM de 2020 sont semblables à la moyenne sur 5 ans. Toutefois, le nombre de personnes provenant de la communauté internationale qui sont entrées au Canada était supérieur à la moyenne, tout comme les résultats du groupe de 2019. Au Canada, les participants de l'Alberta ont déménagé dans une autre province le plus souvent, et la Colombie-Britannique et la Saskatchewan constituaient les provinces dans lesquelles on a déménagé le plus souvent (**Tableau 22**).

Tableau 21. Données démographiques sur le déménagement des TLM

	2016		2017		2018		2019		2020	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
Avez-vous déménagé de votre lieu de formation pour trouver un emploi?										
Non, je n'ai pas déménagé	39%	41	47%	49	46%	42	50%	45	53%	39
Oui, dans une autre région de la même province	32%	34	32%	34	24%	22	21%	19	27%	20
Oui, dans une autre province/un autre territoire	25%	26	19%	20	22%	20	21%	19	12%	9
Oui, dans un autre pays	4%	4	2%	2	8%	7	8%	7	7%	5
Songeriez-vous à déménager pour trouver un emploi?										
Oui	67%	10	60%	12	57%	4	75%	6	80%	4
Non	33%	5	40%	8	43%	3	25%	2	20%	1
Quelle est la raison principale pour laquelle vous ne déménageriez pas pour un emploi?										
Formation continue										
Coûts de la vie ailleurs			25%	2						
Responsabilités familiales	80%	4	63%	5	50%	1	100%	2	100%	1
Les frais de déménagement sont prohibitifs			13%	1						
Aucune garantie de travail ailleurs	20%	1			50%	1				
Autre										
Content(e) de mon emploi/milieu de vie										

Tableau 22. Migration provinciale des TLM

Année : 2020		Province quittée															
Province dans laquelle on a déménagé		AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	NU	ON	PE	QC	SK	YT	Int.	n.d.	
	Alberta	14 %	3 %												3 %		
	Colombie-Britannique	14 %	10 %												3 %		
	Manitoba																
	Nouveau-Brunswick				3 %		3 %										
	Terre-Neuve-et-Labrador					7 %											
	Nouvelle-Écosse									3 %							
	Territoires du Nord-Ouest																
	Nunavut																
	Ontario									17 %					3 %		
	Île-du-Prince-Édouard	3 %															
	Québec																
	Saskatchewan												3 %		7 %		
	Yukon																
	International																
	Non déclarée																
Changement provincial		-10%	14%	0%	3%	0%	0%	0%	0%	0%	3%	0%	7%	0%	-17%	0%	
Migration provinciale nette																	
		AB	BC	MB	NB	NL	NS	NT	NU	ON	PE	QC	SK	YT	Int.	n.d.	
Moyenne sur 5 ans		-14%	12%	-2%	1%	0%	3%	0%	0%	-4%	2%	-2%	12%	1%	-11%	0%	

Expérience de travail antérieure :

Un an après la certification, une grande proportion d'ALM et de TLM étaient employés à l'endroit de leur stage clinique, ce qui démontre l'influence de leur formation sur les possibilités d'emploi.

- 44 % (19/43) des ALM qui ont obtenu leur certification en 2020 ont trouvé un poste à l'organisation de leur stage clinique, ce qui est conforme à la moyenne sur 5 ans de 45 %.
- 52% (82/157) des TLM qui ont obtenu leur certification en 2020 ont trouvé un poste à l'organisation de leur stage clinique, ce qui est également conforme à la moyenne sur 5 ans de 45 %.

Tableau 23. Expérience de travail antérieure des ALM

Occupez-vous un poste au sein du même service de la première organisation avec laquelle vous travaillez depuis l'obtention de vos diplômes?												n
	Oui - Service		Oui - Organisation			Non			Non disponible			
2016									50.6%	49.4%	89	
2017	2.2%	5.6%		2.2%			1.1%		44.9%	43.8%	89	
2018	32.1%	43.6%		5.1%	1.3%		9.0%	9.0%			78	
2019	34.9%	49.2%		4.8%	3.2%			6.3%	1.6%		63	
2020	37.2%	48.8%		2.3%	2.3%		4.7%	4.7%			43	
	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	
Travaillez-vous à l'endroit où vous avez complété votre stage clinique?												

Travaillez-vous à l'endroit où vous avez complété votre stage clinique?

Tableau 24. Expérience de travail antérieure des TLM

Occupez-vous un poste au sein du même service de la première organisation avec laquelle vous travaillez depuis l'obtention de vos diplômes?												n
	Oui - Service			Oui - Organisation			Non			Non disponible		
2016										42.2%	57.8%	185
2017	2.8%	4.3%	3.8%		0.9%	0.5%		1.9%		43.1%	42.7%	211
2018	40.0%	33.3%	1.1%	5.6%	5.6%		1.7%	11.1%		1.1%	0.6%	180
2019	40.4%	33.2%		7.3%	3.1%		2.6%	11.9%		1.6%		193
2020	36.3%	29.9%		12.7%	8.9%		1.9%	7.6%	1.3%	1.3%		157
	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	n.d.	Oui	Non	
Travaillez-vous à l'endroit où vous avez complété votre stage clinique?												

Travaillez-vous à l'endroit où vous avez complété votre stage clinique?

7. Recherche de travail continue

Rétention des employés :

Relativement aux préoccupations importantes liées à la pénurie de ressources humaines en santé au Canada, on note une demande croissante d'analyses de laboratoire, accompagnée d'une pénurie de personnel en science de laboratoire médical. Il est essentiel que nous comprenions la circulation des travailleurs, y compris la rétention des employés existants, afin de déterminer le domaine le plus courant des pénuries.

Les données démographiques relatives à la rétention des employés, surtout concernant les objectifs des ALM et TLM dans les cinq prochaines années, se trouvent dans le **Tableau 25** et le **Tableau 26**, respectivement. Dans ces tableaux, on a tenu compte du nombre d'années pendant lesquelles les participants visent à travailler dans le même service au sein de la même organisation. Dans certains cas, quelques personnes avaient déjà progressé depuis leur premier service ou leur première organisation au moment du sondage, et ces réponses sont classées « sans objet ».

Le groupe le plus important des ALM (36 %, 16/44) désire rester au même service dans la même organisation pour plus de 5 ans, un résultat uniforme avec les 4 dernières années. La répartition de participants appartenant à ce groupe a diminué depuis l'année dernière, mais demeure conforme à la moyenne sur 4 ans. On observe une égalité à 11 % entre les personnes qui préfèrent rester dans le même service au sein de la même organisation pour un an et celles qui ont déjà progressé vers un autre service dans une autre organisation, représentant le deuxième groupe en importance.

De façon semblable, le groupe le plus important des TLM (31 %, 48/155) vise à rester au même service dans la même organisation pour plus de 5 ans, un résultat uniforme avec les 4 années précédentes. La répartition de participants appartenant à ce groupe demeure constante avec les trois dernières années, mais supérieure à la moyenne sur 4 ans de 23 %. Le deuxième groupe de TLM en importance, à 14 %, consiste en des personnes qui ont déjà progressé vers un autre service, mais qui souhaitent rester dans la même organisation pendant plus de 5 ans. Cette catégorie est suivie par des personnes qui ont déjà fait la transition vers un autre service dans une autre organisation (11 %).

Tableau 25. Données démographiques relatives à la rétention des ALM

		Année							
Serv.	Org.	2017		2018		2019		2020	
s.o.	s.o.	1	10%	14	18%	5	8%	5	11%
s.o.	<1			1	1%	1	2%		
	1								
	2	2	20%						
	3								
	4								
	5					1	2%		
	>5			4	5%	3	5%	2	5%
	>1	<1		5	6%	1	2%	1	2%
>1	1							1	2%
	2								
	3								
	4								
	5								
	>5					2	3%		
	<1								
	1	1	10%	2	3%	6	10%	5	11%
1	2			1	1%				
	3								
	4								
	5							1	2%
	>5			3	4%	5	8%	2	5%
	<1								
	1								
	2	2	20%	6	8%	3	5%	2	5%
2	3							1	2%
	4	1	10%					1	2%
	5			2	3%			1	2%
	>5			2	3%	3	5%	2	5%
	<1								
	1								
	2					1	2%		
	3			2	3%	1	2%	1	2%
3	4							1	2%
	5								
	>5					1	2%		
	<1								
	1								
	2								
	3								
	4			1	1%				
4	5								
	>5							1	2%
	<1								
	1								
	2								
	3								
	4								
	5			3	4%				
5	>5			3	4%	1	2%		
	<1								
	1								
	2								
	3								
	4								
	5								
	>5								
>5	<1								
	1			1	1%				
	2								
	3			1	1%				
	4								
	5							1	2%
	>5	3	30%	27	35%	29	46%	16	36%
Total		10		78		63		44	

Nombre d'années visées dans le même service au sein de la même organisation

Tableau 26. Données démographiques relatives à la rétention des TLM

Serv.	Org.	Année							
		2017	2018	2019	2020				
s.o.	s.o.	4	20%	23	13%	28	15%	17	11%
s.o.	<1			4	2%	1	1%	2	1%
	1			2	1%	2	1%	2	1%
	2					1	1%	1	1%
	3	1	5%			3	2%	3	2%
	4							1	1%
	5	1	5%			4	2%	3	2%
	>5	1	5%	14	8%	9	5%	22	14%
>1	<1			3	2%	8	4%	3	2%
	1								
	2								
	3	1	5%			1	1%		
	4								
	5	1	5%						
	>5			5	3%	3	2%	3	2%
1	<1								
	1			14	8%	7	4%	7	5%
	2	1	5%					1	1%
	3								
	4			1	1%				
	5								
	>5			2	1%	6	3%	3	2%
2	<1								
	1								
	2	1	5%	16	9%	12	6%	7	5%
	3			1	1%	2	1%	1	1%
	4			2	1%	1	1%		
	5			2	1%	2	1%		
	>5	2	10%	6	3%	9	5%	5	3%
3	<1								
	1								
	2								
	3	1	5%	5	3%	6	3%	8	5%
	4								
	5			1	1%			2	1%
	>5			3	2%	3	2%	1	1%
4	<1								
	1								
	2								
	3								
	4					1	1%	1	1%
	5								
	>5					2	1%		
5	<1								
	1								
	2			2	1%				
	3			1	1%				
	4								
	5			4	2%	6	3%	3	2%
	>5	1	5%	5	3%	3	2%	7	5%
>5	<1	1	5%						
	1			2	1%	1	1%		
	2			2	1%	2	1%	1	1%
	3			2	1%				
	4							1	1%
	5			1	1%			2	1%
	>5	4	20%	54	31%	67	35%	48	31%
		20		177		190		155	

Nombre d'années visées dans le même service au sein de la même organisation

Participants à la recherche d'un nouvel emploi :

Un pourcentage inférieur à la moyenne (36 %, 15/42) des ALM de 2020 cherchaient un nouvel emploi (**Figure 9**). Ces participants avaient principalement une préférence pour une meilleure rémunération (17 %) ou un emploi plus près de leur domicile (15 %). Un emploi plus rémunérateur est retourné à une valeur près de sa moyenne après avoir baissé au cours de l'année précédente (**Figure 10**). Les avantages sociaux, de concert avec des conditions de travail plus favorables, occupent le troisième rang à égalité parmi les raisons les plus fréquemment choisies par les ALM, à 10 %.

Étant donné que les « avantages sociaux » ont affiché une hausse constante en termes d'importance au cours de 4 années consécutives, l'importance de cette catégorie s'est considérablement affaiblie en 2020. Entre 2016 et 2019, les postes permanents à temps plein et à temps partiel ont augmenté, tandis que les postes temporaires ont diminué, suggérant un accès amélioré aux avantages sociaux. Les participants de 2020 étaient plus enclins par rapport aux années précédentes à occuper un poste temporaire, mais les avantages étaient classés moins importants. Cela suggère que d'autres facteurs deviennent plus dominants alors que les postes transitionnent en mode temporaire. Par exemple, le facteur « préoccupations concernant la perte de leur emploi actuel » présente un profil inverse par rapport aux « avantages sociaux » pour les années en question, et indique clairement qu'une priorisation se produit.

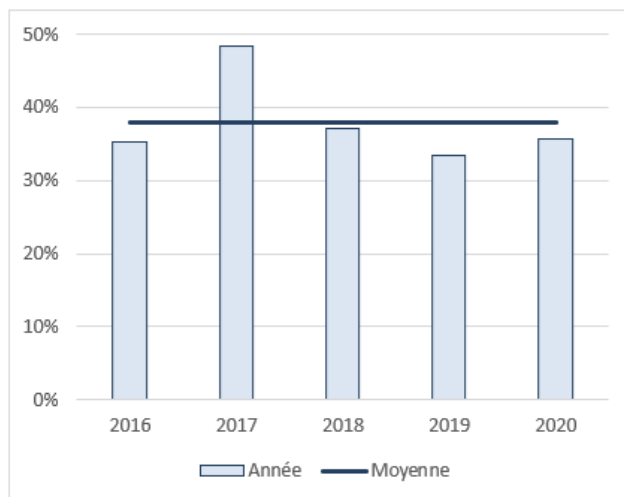


Figure 9. Participants ALM à la recherche d'un nouvel emploi

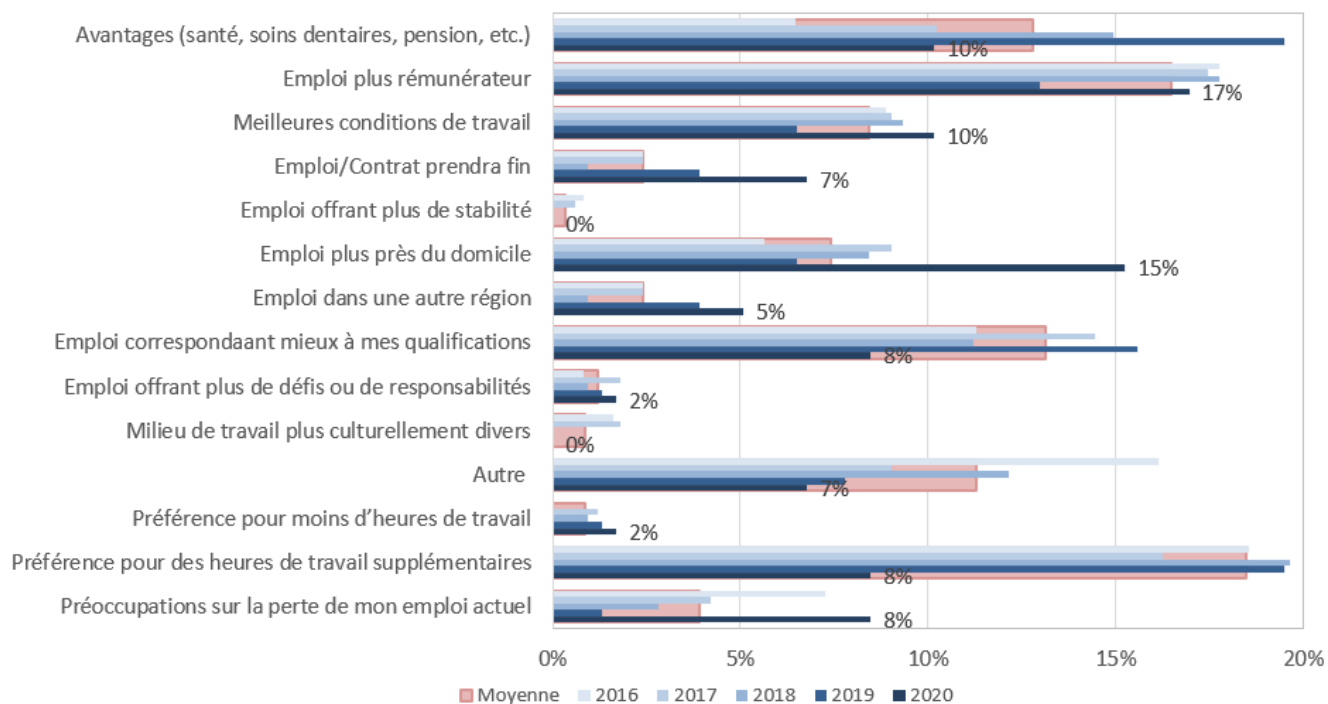


Figure 10. Raisons motivant les ALM à rechercher un nouvel emploi

Un pourcentage inférieur à la moyenne (25 %, 38/155) des TLM de 2020 cherchaient un nouvel emploi (**Figure 11**). Ces participants ont choisi deux réponses à égalité, soit une préférence pour les avantages sociaux, ce qui affiche une tendance supérieure à la moyenne depuis deux ans, et une amélioration des conditions de travail, à 12 % chacune (**Figure 12**). Le prochain résultat est une égalité à 10 % entre « Emploi/contrat a pris fin », « Emploi plus près de chez moi » et « Plus de défis ou de responsabilités ». Une proportion de 9 % se préoccupent de la perte de leur emploi actuel, un taux plus élevé pour le groupe de 2020. Le nombre de personnes qui souhaitent travailler des heures supplémentaires a diminué, et la quantité de professionnels voulant travailler moins d'heures a augmenté, ce qui correspond à l'impact prévu de la pandémie de COVID-19.

Il est également digne de mention que par opposition au rapport de la SCSLM sur la santé mentale, les ALM et TLM certifiés en 2020 sont moins susceptibles de mentionner leur recherche d'un nouvel emploi par rapport à l'organisation globale.

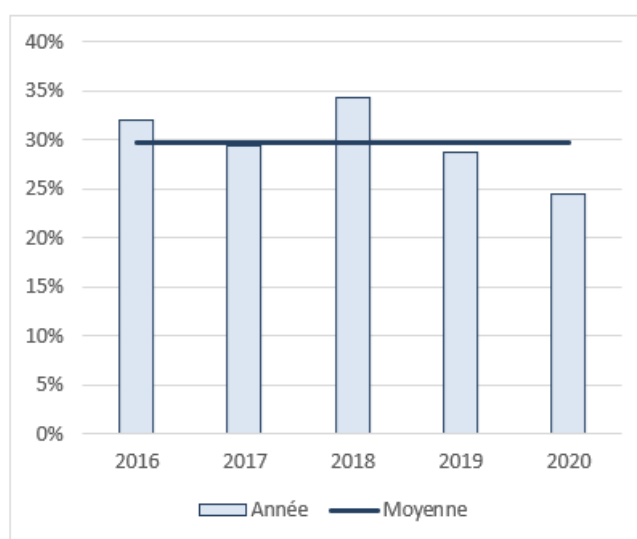


Figure 11. Participants TLM à la recherche d'un nouvel emploi

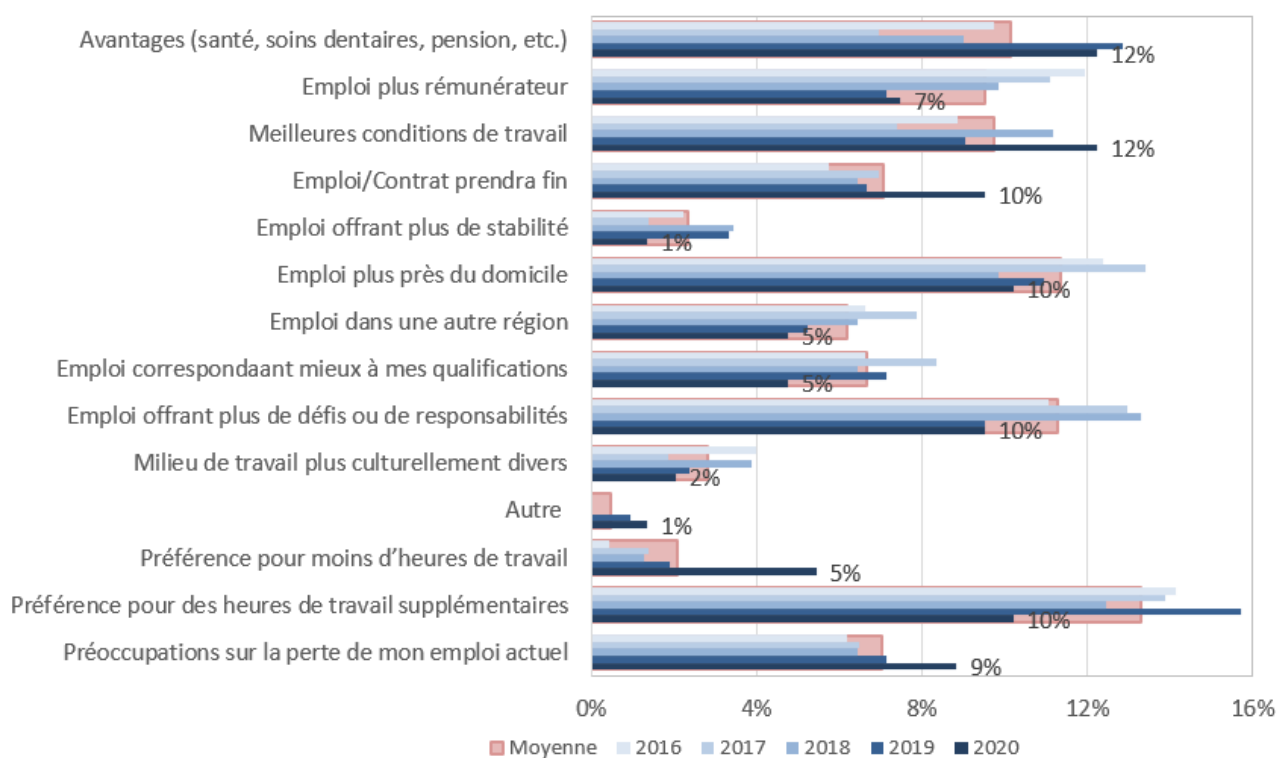


Figure 12. Raisons motivant les TLM à rechercher un nouvel emploi

8. Satisfaction des PLM – un an après leur certification

Méthode d'évaluation de la satisfaction :

Pour déterminer la satisfaction globale, on a évalué le pourcentage total des participants qui étaient plus ou moins d'accord ou tout à fait d'accord avec les huit déclarations suivantes. La moyenne des résultats a ensuite déterminé la satisfaction globale.

- i. L'emploi satisfait à mes attentes.
- ii. Les attentes de mon employeur envers moi correspondent au niveau acceptable.
- iii. J'ai accès aux conseils au besoin.
- iv. Je n'ai éprouvé aucune pression pour accepter un emploi à mon lieu de formation.
- v. J'ai l'emploi désiré.
- vi. Je travaille dans ma discipline préférée.
- vii. Je suis satisfait(e) de mon emploi.
- viii. Si j'avais la chance, je choiserais la même carrière une deuxième fois.

Les déclarations suivantes ont été incluses dans l'évaluation de la satisfaction, mais omises des calculs, parce que l'accord ou le désaccord ne correspondent pas avec une mesure quantifiable de la satisfaction. Cependant, ces idées sont pertinentes aux tendances d'emploi et sont examinées indépendamment.

- i. Je préfère travailler à temps partiel.
- ii. Je déménagerais dans une collectivité rurale pour obtenir un emploi.
- iii. Le travail par quarts n'était pas une considération lors de mon choix d'emploi.
- iv. Je déménagerais dans un autre pays pour obtenir un emploi.
- v. Je suis d'avis qu'un baccalauréat est nécessaire pour progresser dans ma carrière.

Satisfaction des ALM :

Pour les ALM, la satisfaction globale s'établissait à 81 %, soit un peu plus élevée par rapport aux années précédentes, mais quand même dans la marge d'erreur (**Figure 13**). On a observé une tendance sur quatre ans indiquant que les considérations à propos du travail par quarts étaient un facteur moins significatif, et une tendance sur deux ans concernant une satisfaction accrue à l'égard de leur formation (**Tableau 27**). Une proportion de 74 % étaient également d'accord qu'ils et elles avaient l'emploi désiré, mais ce pourcentage est en diminution depuis deux ans. On a également constaté une tendance sur deux ans suggérant que les ALM ressentent des pressions accrues pour accepter un emploi à leur lieu de formation, mais dans l'ensemble, 71 % étaient d'accord qu'ils et elles n'ont pas été soumis à des pressions.

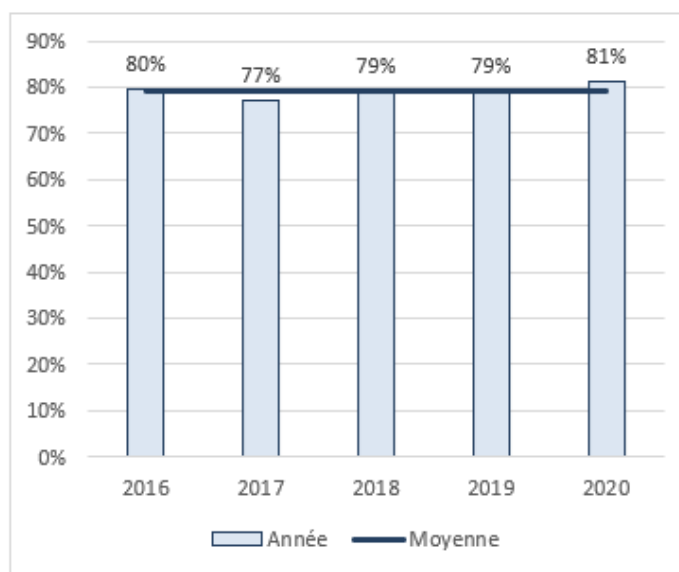


Figure 13. Taux de satisfaction des ALM

Tableau 27. Données relatives à la satisfaction des ALM

	Pas d'accord	Neutre	D'accord
L'emploi satisfait à mes attentes.	5%	12%	83%
Les attentes de mon employeur envers moi sont acceptables.	14%	5%	81%
J'ai accès à des conseils au besoin.	10%	0%	90%
Je n'ai éprouvé aucune pression pour accepter un emploi à mon lieu de formation.	14%	14%	71%
J'ai l'emploi désiré.	7%	19%	74%
Je travaille dans ma discipline préférée.	5%	14%	81%
Je préfère travailler à temps partiel.	52%	7%	40%
Le travail par quarts n'était pas une considération lors de mon choix d'emploi.	19%	24%	57%
Je déménagerais dans une collectivité rurale pour obtenir un emploi.	43%	26%	31%
Je déménagerais dans un autre pays pour obtenir un emploi.	67%	14%	19%
Étant donné mon expérience, mon éducation et ma formation, je suis satisfait(e) de mon emploi.	7%	10%	83%
Je suis d'avis qu'un baccalauréat est nécessaire pour progresser dans ma carrière.	24%	12%	64%
Si j'avais la chance, je choiserais la même carrière une deuxième fois.	7%	7%	86%
>4 % inférieur à la moyenne sur 5 ans	#%		
Tendance sur 4 ans plus faible			
Tendance sur 3 ans plus faible			
Tendance sur 2 ans plus faible			
Tendance sur 2 ans plus élevée			
Tendance sur 3 ans plus élevée			
>4 % supérieur à la moyenne sur 5 ans	#%		

n = 42

Satisfaction des TLM :

Les résultats de satisfaction globale des TLM s'élevaient à 85%, au même niveau que la moyenne sur 5 ans (**Figure 14**). Le sentiment « Je n'ai éprouvé aucune pression pour accepter un emploi à mon lieu de formation » s'oriente vers le bas depuis trois ans (**Tableau 28**). On observe une tendance sur deux ans indiquant une augmentation de l'opinion que les TLM occupent le poste souhaité, une satisfaction accrue quant à leur emploi compte tenu de leur formation, moins de probabilité d'un déplacement dans une communauté rurale, une préférence pour le travail à temps partiel, et la conviction qu'un baccalauréat est requis pour une promotion professionnelle. L'idée que « Les attentes de mon employeur envers moi sont acceptables » s'affiche à 88 % pour les TLM de 2020, mais ce critère démontre une tendance décroissante sur deux ans.

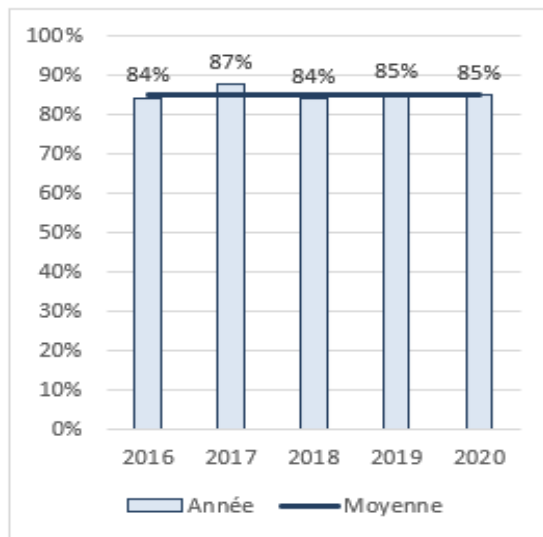


Figure 14. Taux de satisfaction des TLM

Tableau 28. Données relatives à la satisfaction des TLM

	Pas d'accord	Neutre	D'accord
L'emploi satisfait à mes attentes.	3%	7%	90%
Les attentes de mon employeur envers moi sont acceptables.	5%	7%	88%
J'ai accès à des conseils au besoin.	5%	6%	90%
Je n'ai éprouvé aucune pression pour accepter un emploi à mon lieu de formation.	15%	18%	67%
J'ai l'emploi désiré.	7%	7%	86%
Je travaille dans ma discipline préférée.	8%	7%	85%
Je préfère travailler à temps partiel.	57%	16%	27%
Le travail par quarts n'était pas une considération lors de mon choix d'emploi.	22%	27%	51%
Je déménagerais dans une collectivité rurale pour obtenir un emploi.	54%	21%	25%
Je déménagerais dans un autre pays pour obtenir un emploi.	65%	19%	16%
Étant donné mon expérience, mon éducation et ma formation, je suis satisfait(e) de mon emploi.	6%	6%	88%
Je suis d'avis qu'un baccalauréat est nécessaire pour progresser dans ma carrière.	23%	19%	57%
Si j'avais la chance, je choiserais la même carrière une deuxième fois.	9%	8%	83%
>4 % inférieur à la moyenne sur 5 ans	#%		
Tendance sur 3 ans plus faible			
Tendance sur 2 ans plus faible			
Tendance sur 2 ans plus élevée			
Tendance sur 3 ans plus élevée			
>4 % supérieur à la moyenne sur 5 ans	#%		

n = 155